

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 13h00, le 29 juin 2015.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Judes Landry, maire**
Pierre-Yves Lévesque, conseiller du district # 1
Richard Émond, conseiller du district # 4
Sébastien Landry, conseiller du district # 5
Louis-Seize Sergerie, conseiller du district # 6

ÉTAIENT ABSENTS : Régis Soucy, conseiller du district # 2 (motivé)
Simon Landry, conseiller du district # 3 (motivé)

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Keven Gauthier, directeur général et greffier
Marielle Émond, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Judes Landry, la séance est ouverte à 13h00.

La présente séance a pour but la prise en considération des sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture
2. RÉS. Adoption de l'ordre du jour.
3. RÉS. Accepter soumission pour travaux d'asphaltage / Les Entreprises Mont-Sterling Inc. – 261 559.\$ + taxes – Surplus acc.
4. RÉS. Autoriser achat de couteaux et pièces pour chargeur sur roues / W. Côté & Fils Ltée – 3 336.24\$ + tx + transp. – Budget rég.
5. RÉS. Autoriser achat de 2 habits de combat / Aréo-Feu – 3 185.18\$ + tx + transp. – Budget rég.
6. RÉS. Autoriser paiement de facture pour achat de lames et pointes / Hewitt Équipement Ltée – 2 188.55\$ + tx + transp. – Budget rég.
7. RÉS. Autoriser achat de tuyaux de tôle / Réal Huot Inc. – 5 670.\$ + tx – Budget rég.
8. RÉS. Autoriser frais de déplacements à Caplan de S. Lemieux / Budget rég.
9. RÉS. Autoriser la vente du camion 10 roues Ford – 1996 / Mario Hudon – Samphi – 6367321 Canada Inc. – 8 123.\$ + tx.
10. RÉS. Autoriser l'achat d'abat-poussière (chlorure de calcium) / Sel Warwick Inc. – 1 831.20\$ + tx – Budget rég.
11. RÉS. Refuser soumissions pour la vente du chargeur sur roues 1973 – Caterpillar.
12. RÉS. Autoriser la vente du chargeur sur roues 1973 – Caterpillar / 15 000.\$ + tx.
13. RÉS. Mandater firme pour l'application de la norme comptable SP3260 / Roche Ltée, Groupe-conseil – 1 500.\$ + tx – Budget rég.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉS.32.06.15

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉS.33.06.15

ACCEPTER SOUMISSION POUR TRAVAUX D'ASPHALTAGE / LES ENTREPRISES MONT-STERLING INC. – 261 559.\$ + TX – SURPLUS ACC.

À la suite d'un appel d'offres, il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **ACCEPTÉ** la seule soumission déposée, soit **Les Entreprises Mont-Sterling Inc.**, relative à l'**asphaltage de la rue des Érables et de la rue Louis-Landry** (Parc industriel), pour un montant de l'ordre de **261 559.\$ + taxes**; le coût étant approprié au **surplus accumulé**.

Il est, de plus, résolu que **lesdits travaux soient effectués au plus tard le 10 juillet 2015**, et ce, conformément à l'appel d'offres.

ADOPTÉ

RÉS.34.06.15

AUTORISER ACHAT DE COUTEAUX ET PIÈCES POUR CHARGEUR SUR ROUES / W. CÔTÉ & FILS LTÉE – 3 336.24\$ + TX + TRANSP. – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** l'**achat de couteaux et pièces pour le chargeur sur roues** (Komatsu), de W. Côté & Fils Ltée, pour un montant de **3 336.24\$ + tx + transport**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.35.06.15

AUTORISER ACHAT DE 2 HABITS DE COMBAT / ARÉO-FEU – 3 185.18\$ + TX + TRANSP. – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** l'**achat de deux (2) habits de combat à incendie** de la Cie « Aréo-Feu », pour un montant de l'ordre de **3 185.18\$ + tx + transport**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.36.06.15

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR ACHAT DE LAMES ET POINTES / HEWITT ÉQUIPEMENT LTÉE – 2 188.55\$ + TX + TRANSP. – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#9010873514 du 11-06-2015) de **Hewitt Équipement Ltée**, au montant de **2 188.55\$ + tx + transport**, concernant l'achat de lames et pointes servant à la rétrocaveuse; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.37.06.15

AUTORISER ACHAT DE TUYAUX DE TÔLE / RÉAL HUOT INC. – 5 670.\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE l'achat de tuyaux de tôle ondulé (48TTOG28) de 6 mètres de longueur** servant à la réparation de ponceaux, de Réal Huot Inc., pour un montant total de **5 670.\$ + taxes**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.38.06.15

AUTORISER FRAIS DE DÉPLACEMENTS À CAPLAN DE S. LEMIEUX / BUDGET RÉG.

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu unanimement que **M. STÉPHANE LEMIEUX** soit et est autorisé à **assister à une rencontre d'échanges et d'informations** qui se tiendra le 30 juin prochain à Caplan; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.39.06.15

AUTORISER LA VENTE DU CAMION 10 ROUES FORD – 1996 / MARIO HUDON – SAMPHI – 6367321 CANADA INC. – 8 123.\$ + TX.

À la suite d'une demande de soumission par voie d'invitation écrite, il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **ACCEPTÉ la plus haute soumission reçue pour la vente du camion 10 roues – 1996, de marque Ford, soit celle de M. Mario Hudon, Samphi – 6367321 Canada Inc., au montant de 8 123.\$ + taxes.**

ADOPTÉ

RÉS.40.06.15

AUTORISER L'ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE (CHLORURE DE CALCIUM) / SEL WARWICK INC. – 1 831.20\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE l'achat de 70 sacs de 35 kg d'abat-poussière** (chlorure de calcium) de la Cie « **Sel Warwick Inc.** », pour un montant de **1 831.20\$ + taxes**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.41.06.15

REFUSER SOUMISSION POUR LA VENTE DU CHARGEUR SUR ROUES 1973 – CATERPILLAR

À la suite d'une demande de soumission par voie d'invitation écrite, il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **REFUSE la vente du chargeur sur roues 1973, de marque Caterpillar, jugeant les offres d'achat reçues déraisonnables.**

ADOPTÉ

RÉS.42.06.15

AUTORISER LA VENTE DU CHARGEUR SUR ROUES 1973 – CATERPILLAR / 15 000.\$ + TX

CONSIDÉRANT la résolution no.41.06.15 refusant les offres d'achat reçues;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cap-Chat estime la valeur de la machinerie à vendre, soit un chargeur sur roues – 1973, de marque Caterpillar, à environ 15 000.\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **PROCÈDE** à la **publication de la vente du chargeur sur roues**, par voie d'affichage électronique, soient Kijiji et Publiquip.

ADOPTÉ

RÉS.43.06.15

MANDATER FIRME POUR L'APPLICATION DE LA NORME COMPTABLE SP3260 (SITES CONTAMINÉS) / ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL – 1 500.\$ + TX – BUDGET RÉG.

CONSIDÉRANT la nouvelle norme comptable pour le passif au titre des sites contaminés (SP3260);

CONSIDÉRANT QU'à compter de l'exercice financier 2015, les organismes municipaux devront appliquer cette nouvelle norme comptable dans leurs états financiers, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2014;

CONSIDÉRANT QUE l'application de ladite norme nécessite une nouvelle façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés ainsi que les exigences d'informations à fournir aux états financiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **MANDATE** la firme **Roche Ltée, Groupe-conseil**, à effectuer les travaux tels que convenus dans **l'offre de services professionnels datée du 25 mai 2015**, pour un montant de l'ordre de **1 500.\$ + taxes**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est 13h20 et il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** que l'assemblée soit et est levée.

JUDES LANDRY
MAIRE

KEVEN GAUTHIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER